



## La sécurité dans l'espace public - Rôles et tâches des villes Principes généraux du Forum Germano-Européen pour la Sécurité Urbaine e.V.

La vie dans une grande ville offre de nombreux avantages. La coexistence d'espaces d'habitation, des activités culturelles et de loisirs, de commerce, de lieux d'apprentissage et d'éducation, de différentes formes de travail, ainsi que la juxtaposition d'espaces urbains et d'espaces verts à l'intérieur de la ville sont une expression de la vie urbaine dans une compétition productive entre les villes pour améliorer la qualité de vie.

Une vie urbaine attrayante n'est pas sans conditions. De nombreuses idées, de nombreux efforts et de nombreuses ressources sont indispensables pour adapter la ville en tant que «chef d'oeuvre» aux changements globaux nécessaires. Une des conditions préalables de plus en plus importante pour une coexistence pacifique et équitable dans les agglomérations est la question de la sécurité et de l'ordre public. La sécurité urbaine englobe une grande variété d'actions et implique une variété d'acteurs dans sa création et sa maintenance. **En principe, la sécurité est une tâche gouvernementale, mais dans les débats publics, les villes et les communautés sont les premiers interlocuteurs en cas de mauvaise gestion.**

L'espace public bénéficie d'un statut particulier dans le domaine de la sécurité urbaine. En tant que lieu de communication, de rencontre, de manifestation politique, de performance artistique et culturelle et de toutes sortes de divertissements, il est indispensable à la vie urbaine. L'espace public est également un endroit vulnérable. Notamment, la présence d'attentats terroristes constitue une menace particulière pour la coexistence urbaine, elle entrave et empêche les déplacements sans crainte dans les rues et les places de nos villes. Les villes et leurs citoyens ne l'accepteront pas.

Les villes membres du Forum germano-européen pour la sécurité urbaine (DEFUS e.V.), face au défi du terrorisme dans nos villes, ont convenu de principes généraux, qui constitueront la base de nos efforts continus pour assurer la sécurité de l'espace public:

- Les villes devraient rester des lieux ouverts, qui doivent être accessibles à tous, à tout moment. La construction de "remparts" et la "fermeture des portes de la ville" ne sont pas compatibles avec l'image d'une société pluraliste et ouverte.
- La production de la sécurité pour l'espace public est un défi commun à tous. La police, les villes, mais aussi d'autres institutions étatiques, ainsi que des acteurs académiques et privés sont encouragés à développer des solutions qui produisent une sécurité efficace, tout en respectant les normes d'une société ouverte.
- Les citoyens ont le droit de vivre sans peur dans les rues et les places de nos villes. Par conséquent, les risques potentiels d'être blessé physiquement ou moralement par la terreur et la violence doivent être réduits au minimum par la police et la ville. **Cependant, la sécurité absolue ne peut être garantie dans une société libre.** Une attitude de la population, qui est caractérisée à la fois par la sensibilité aux changements inhabituels dans leur environnement et par la résistance (résilience) en cas d'attaque, doit devenir la base d'un consensus social. C'est seulement par ce biais que la réalisation du véritable objectif des attaques, limiter une vie sociale libre et ouverte par la peur, sera évitée. Promouvoir cette prise de conscience fait aussi partie des tâches de l'Etat.
- La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme politique et religieux est un facteur décisif pour la garantie à long terme de la sécurité dans les lieux publics. **Une approche holistique qui combine des mesures préventives d'aménagement avec des mesures de prévention sociales**

**et politiques, est la condition sine qua non pour la production d'une sécurité réelle et perceptible dans l'espace public.**

- Les villes ont besoin de **politiques de sécurité dynamiques** qui ne répondent pas seulement à des événements passés mais qui anticipent des scénarios à risque et élaborent des mesures appropriées pour prévenir les dangers potentiels à un stade précoce. Un "devancer la situation" est certainement un objectif difficile, mais cela doit être une des mesures de notre action en raison des effets catastrophiques des actions terroristes.
- **Les mesures de prévention du terrorisme pour la protection de l'espace public ne devraient pas être réduites à l'installation en masse de poteaux et bornes dans nos villes** . Car seul un scénario d'attaque terroriste avec un grand effort financier et personnel est pris en compte dans ce cas. L'aménagement urbain et d'autres solutions techniques ou numériques / intelligentes doivent être développées à titre de modèle expérimental. À partir d'une boîte à outils émergente, les villes peuvent développer leurs stratégies de solutions individuelles.
- **La défense contre les attaques terroristes n'est pas originalement une tâche des villes. En particulier, les charges financières, par ex. Sécuriser les événements majeurs, ne peut pas être transmis aux villes. Les villes doivent aussi être soutenues au niveau du fond, par exemple en renforçant les comités de prévention au niveau de l'État pour aider les municipalités par le conseil.**
- Les municipalités s'attendent à ce que les normes et les critères de certification des systèmes de sécurité structurelle flexibles et permanents correspondants soient rapidement établis et continuellement développés.

**Ces principes directeurs sont le résultat d'un échange entre des membres du DEFUS et des conférenciers spécialisés qui à eu lieu le 2 mars 2018 à Essen.**

Liste des membres en février 2018

- Ville d'Augsbourg
- Ville de Düsseldorf
- Ville d'Essen
- Ville de Fribourg
- Ville Gelsenkirchen
- Ville de Göttingen
- Ville de Heidelberg
- Ville de Karlsruhe
- Ville de Cologne
- La commune de Lippe
- Ville de Mannheim
- Ville de Munich
- Ville de Stuttgart
- Journée de la prévention allemande
- Conseil national de prévention Basse-Saxe